



Fondée il y a plus de 131 ans, l'Ecole Catholique du Chablais est l'héritière d'une tradition de formation intégrale de la personne. Cela signifie que la seule transmission de connaissances ne suffit pas, mais qu'il s'agit aussi de former le jugement, le goût du beau et la sensibilité. Or toutes les grandes écoles ont toujours considéré la musique comme un moyen privilégié pour remplir ces objectifs.

C'est la raison pour laquelle, après l'introduction de cours de violon et de piano il y a deux ans, suivis aujourd'hui par une vingtaine d'élèves, est né le projet de création d'une Maîtrise, sur le modèle des maîtrises françaises, anglaises ou allemandes.

L'idée est que chaque enfant de l'école reçoive, en complément de sa formation initiale, une formation en musique par la pratique du chant. Notre but n'est pas de développer quelque chose d'élitiste, sur le modèle français des « Petits Chanteurs à la Croix de Bois », qui est une école dans laquelle on entre sur concours, mais d'offrir à chaque élève la possibilité de se forger une solide culture musicale par la pratique quasi quotidienne du chant, du solfège et de la pose de voix.

Vous n'êtes sans doute pas sans connaître l'expérience d'un refrain repris en chœur dans un car, dans une cabane de montagne, autour d'un feu camp ; de ces chansons qu'on fredonne dans le cercle familial, autour d'une guitare, d'un piano ou, aussi, d'un bon verre de vin ! N'est-ce pas ce qui peut forger de belles amitiés, souder une communauté, créer un esprit qui ne s'oublie pas ?

Nous savons également que la pratique de la musique permet de développer le sens de l'écoute et de l'attention à l'autre : un musicien apprend à ouvrir ses oreilles et être attentif. Nombre d'études montrent la corrélation entre la réussite scolaire et la musique. Nous pensons donc que cette nouveauté est un véritable plus pour la réussite personnelle de votre enfant. Vous l'avez sans doute compris : il ne s'agit pas de faire de l'Ecole Catholique un Conservatoire mais d'introduire un moyen pédagogique dont les bénéfices sont au service de la formation scolaire de votre enfant dont l'expérience montre qu'elle en sort renforcée.

Cette formation s'étendra, durant le temps scolaire, de la 2H à la 6H. Pour les plus grands, deux répétitions, celles-ci facultatives, se dérouleront le lundi et le jeudi après les cours.

Elle n'entraînera pas une augmentation du prix de l'écolage, car nous comptons sur le soutien de diverses institutions et d'un réseau de Membres Amis – auquel vous pourrez adhérer librement – pour la financer.

Pour mener à bien un tel projet, il n'est bien sûr pas question de faire dans l'amateurisme. Nous avons donc fait appel à un musicien professionnel, M. Jean-David Waeber.

## **ECOLE CATHOLIQUE DU CHABLAIS**

Philippe Luisier

Directeur

Jean-Charles Zay

Président du Conseil de Fondatio